



Communiqué de presse

Marennes attentive à la sécurité et à la surveillance de la voie publique

Au cours de sa dernière session, le conseil municipal de Marennes a décidé de créer un poste permanent d'Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) afin de renforcer le service de la police municipale.

Depuis 2006, la commune de Marennes procédait chaque année au recrutement d'un agent contractuel afin d'assurer la surveillance de la voie publique pendant la période estivale.

Au regard des besoins et de l'augmentation de la population marennaise, la commune de Marennes a estimé nécessaire de transformer ce poste contractuel en poste permanent tout au long de l'année.

Cet agent aura pour principales missions la surveillance de la voie publique, la propreté urbaine, le renforcement de la sécurité ou encore l'accompagnement lors de la sortie des écoles. Par ailleurs, il assurera, de manière préventive, une présence en journée plus importante dans la commune afin d'éviter les actes d'incivilités (stationnements illicites, dégradations, ...).

Ce recrutement devrait permettre de faire de Marennes une commune où il fait bon vivre et d'assurer la tranquillité de ses habitants.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr